

Définition et principes de la formation interprofessionnelle : la perspective du CPIS

12 avril 2007

Consortium pancanadien sur l'interprofessionnalisme en santé

Le Consortium pancanadien sur l'interprofessionnalisme en santé (CPIS) adhère intégralement à l'énoncé sur la formation interprofessionnelle du CAIPE, le « Centre for the Advancement of Interprofessional Education » situé au Royaume-Uni. Cette démarche est conforme à l'engagement pris par le CPIS de collaborer avec d'autres organismes de la scène internationale poursuivant les mêmes objectifs de promotion active de la formation interprofessionnelle et de la pratique en collaboration. Le système de santé sur lequel le CPIS met l'accent est « centré sur le patient » et met de l'avant des objectifs, des valeurs et un mode de prise de décision centrés sur le patient, la famille et la communauté. Il inclut également des mécanismes de communication continue entre prestataires de la santé. Qui plus est, en adhérant à une vision inclusive du « professionnel de la santé », le CPIS met en évidence l'éventail de prestataires qui peut être mis au service d'une pratique centrée sur le patient au Canada.

FORMATION INTERPROFESSIONNELLE

« Il y a formation interprofessionnelle lorsque deux professions ou plus sont engagées dans un processus d'apprentissage conjoint, réciproque et qui leur permet de mieux se connaître mutuellement pour mieux collaborer et améliorer la qualité des soins. » CAIPE 2002

L'expression « formation interprofessionnelle » (FIP) inclut, pour le CPIS, tout apprentissage de ce type en milieu universitaire ou en milieu de travail, avant ou après l'acquisition d'un titre de compétence, et la notion de « professionnel » y est inclusive ».

PRINCIPES DE LA FORMATION INTERPROFESSIONNELLE ¹

La mise en œuvre efficace de ces principes repose sur un réseau de collaboration auquel participent les ministères concernés, les instances responsables de l'emploi, les organismes statutaires et les organismes de réglementation, les universités et collèges, les associations professionnelles, les usagers des services et les fournisseurs de soins.

FORMATION INTERPROFESSIONNELLE EFFICACE

Contribue à améliorer la qualité des soins

Aucune profession ne possède à elle seule toute l'expertise requise pour répondre de manière satisfaisante et efficace à la gamme complexe de besoins de nombreux usagers des services de santé ni garantir des soins sécuritaires, parfaitement agencés et prenant en compte la totalité des besoins du patient (holistiques) selon les normes les plus strictes.

Donne priorité aux besoins des usagers des services et des soignants.

La FIP considère les intérêts des usagers des services et des soignants comme éléments centraux de la formation et de la pratique.

Assure la participation des usagers et des soignants

Qui plus est, l'interprofessionnalisme incite les usagers comme les soignants à participer à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation formative et sommative des activités de formation qui s'en inspirent, participation qui permet aux services offerts de répondre aux besoins des bénéficiaires.

Encourage les diverses professions à s'engager dans un processus d'apprentissage conjoint, réciproque et qui leur permet de mieux se connaître mutuellement

Tout aussi valable que soit l'introduction d'une base commune de concepts, d'habiletés, de langage et de perspectives permettant une pratique interprofessionnelle, la FIP est plus qu'un simple apprentissage en commun. Elle comporte également une dynamique de comparaison, de collaboration et d'interaction qui constitue un banc d'essai pour la pratique interprofessionnelle en mettant en jeu une variété de rôles et de responsabilités, d'habiletés et de savoir, de pouvoirs et de responsabilités, de systèmes de valeurs et de codes de conduite, d'opportunités et de contraintes. Cette dynamique permet de cultiver la confiance mutuelle et le respect tout en reconnaissant les différences, en éliminant les préjugés et les rivalités et en débusquant les points de vue erronés et les stéréotypes.

Respecte l'intégrité et la contribution spécifique de chaque profession

La FIP repose sur le respect mutuel. Quelles que soient leurs différences en terme de statut professionnel, les participants sont sur le même pied du point de vue de l'apprentissage. Il honorent et mettent à profit l'éventail d'expériences et d'expertise mis en commun par des participants venus d'horizons professionnels variés,

Rehausse la pratique de chaque profession concernée

Chacune des professions approfondit sa propre pratique et peut évaluer la manière dont elle peut compléter et renforcer celle des autres. C'est le cas lorsque la FIP est considérée comme un atout menant à des prix de reconnaissance professionnelle et lorsqu'elle facilite la progression de carrière.

Accroît le degré de satisfaction professionnelle

La FIP cultive une pratique en collaboration où l'entraide permet de réduire le stress relié au travail soit en limitant les demandes dont fait l'objet une profession donnée, soit en garantissant l'appui et les conseils d'autres professions lorsque des responsabilités supplémentaires peuvent bénéficier d'une assistance.

Source: ce document est une adaptation de

<http://www.caipe.org.uk/index.php?sid=efcbad863643686e8df855526decfb43&page=define&nav=1> tel que consulté le 14 mars 2007